

PROFIL DE POSTE Policier Municipal (H/F)

Titre du poste : Policier Municipal

Collectivité : Ville de Grigny-sur-Rhône (Rhône – 69)

Direction : Direction Générale des Services

Catégorie : C (Brigadier-Chef Principal, Gardien Brigadier)

Filière : Sécurité

Temps de travail : Temps complet – 37,30 heures (semaine sur 4 jours) 20 jours de congés annuels + 14 jours RTT

CONTEXTE

La Ville de Grigny-sur-Rhône, (secteur police national) ville innovante en plein développement, située sur les berges du Rhône à 20 km au sud de Lyon, recrute un(e) un agent de police municipale (H/F).

Sous la responsabilité du chef de poste de la police municipale, vous êtes chargé(e) de veiller à la sécurité des personnes, au respect de la tranquillité et de la salubrité publiques. Vous rejoindrez une équipe dynamique de sept agents, porteuse de projets ambitieux ; CSU, Police Municipale pluri-communale avec la commune de Montagny (secteur gendarmerie national), plan pluriannuel d'extension de la vidéo protection, liens privilégiés avec les PM du secteur géographique...

MISSIONS PRINCIPALES

- Assurer les missions de prévention et de surveillance de la voie publique, des parcs et espaces communaux.
- Assurer la sécurité lors des manifestations et évènements municipaux,
- Rechercher et contrôler les infractions, notamment aux arrêtés du Maire
- Rechercher et constater les infractions pénales
- Prévenir et verbaliser les nuisances sonores
- Verbaliser toutes infractions relatives aux stationnements gênants, aux infractions diverses du code de la route.
- Rédiger les constats et procès-verbaux pour les différentes infractions que vous constatez.
- Développer une relation de proximité et d'écoute avec la population ;
- Gérer la mise en fourrière des véhicules abandonnés
- Gérer les objets trouvés
- Assurer la capture d'animaux errants
- Organisation du service flexible, sans missions fixes hebdomadaires, le travail repose principalement sur la prise d'initiatives.

PROFIL RECHERCHE

SAVOIRS FAIRE :

- Maitriser les gestes d'urgence et de secours
- Connaissance, application et contrôle du pouvoir de police du maire sur son territoire
- Connaissance des règles et procédures en matière de rédaction et de transmission des écrits professionnels (rapport, PV...)

- Bonne condition physique

SAVOIRS ETRE :

- Rigueur, disponibilité, discréction
- Réactivité, notamment dans le cadre de situation d'urgence
- Sens de la discipline, tenue irréprochable
- Respect de la déontologie
- Sens du service public.
- Capacité d'écoute et de dialogue
- Pratique de l'outil informatique
- Titulaire du permis

CONDITIONS D'EXERCICE

Temps de travail

- Semaine de 4 jours
- Planning sur 4 semaines : (3 semaines du lundi au vendredi de 09h40-19h avec un jour glissant et une semaine du mercredi à 9h40-19h et du jeudi au samedi : 12h40-22h)
- Travaille 1 Samedi sur 4
- Travaille éventuellement les dimanches et jours fériés en heures supplémentaires payées.

Conditions d'exercice

Armement et équipement :

- Arme létale PSA (pistolet semi-automatique) Glock 17
- BTD, Aérosol lacrymogène 75 ml collectif de 500 ml
- Gilet pare-balle, Casque individuel de protection
- Radio avec interopérabilité avec la PN, Caméras piéton.
- Exercice professionnel soumis à des conditions réglementaires d'agrément, d'assermentation, de formation initiale et continue
- Port de l'uniforme et de la carte professionnelle obligatoire

Lieux d'affectation : Place Héritier - 69520 Grigny Sur Rhône

REMUNERATION ET AVANTAGES

Rémunération : Statutaire, selon la grille indiciaire et le régime indemnitaire en vigueur, en fonction du profil et de l'expérience du candidat.

Fourchette indicative : de 32 000 € à 40 000 € brut annuel à laquelle s'ajoutent plusieurs avantages financiers :

- Une prime annuelle équivalente à un SMIC, versée en deux fois : 7/12ème en juin et 5/12 en novembre, proratisée en fonction de votre date d'arrivée.
- Taux ISFE de 30% + part variable jusqu'à 2500€ bruts
- NBI majorée de 15 points

Avantages complémentaires :

CNAS : Tarif préférentiels divers (sorties/billetterie/chèques vacances...)

Participation employeur à la mutuelle et à la prévoyance (contrat labellisé obligatoire) :

7 € pour la prévoyance - 10 € pour une mutuelle individuelle / 25 € pour une mutuelle familiale

Participation employeur à hauteur de 75% aux abonnements transports en commun (SNCF/TCL)

Carte d'accès gratuite à la Médiathèque de la Ville

MODALITE DE CANDIDATURE

Destinataire des candidatures

Les candidatures (CV, lettre de motivation et diplômes) sont à adresser directement à : recrutement@mairie-grigny69.fr

Contact : Franck VAUGON (07 71 65 67 51) – RESPONSABLE DU SERVICE POLICE MUNICPALE